

# La lettre du maire



## Jean-Christophe VEYRINE

Maire de Jouy-le-Moutier  
Vice-président de la  
Communauté d'agglomération  
de Cergy-Pontoise

## CONTACTS

Hôtel de ville  
56, Grande Rue  
95280 Jouy-le-Moutier  
Tél. 01 34 41 65 00

## Horaires d'accueil au public

Du lundi au vendredi :  
8h30-12h et 13h30-17h30  
Samedi : fermé

[www.jouylemoutier.fr](http://www.jouylemoutier.fr)

*Des projets qui avancent*

## Ce qu'en dit l'opposition

« Conformément au Règlement intérieur voté par délibération du conseil municipal du 3 juillet 2014 et notamment son article 33 régissant les modalités d'expression des groupes d'élus dans la lettre du Maire, un espace à l'expression des groupes d'élus de l'opposition est dédié. »

Concernant ces sujets, l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

## Une rentrée dynamique

Chères Jocassiennes, chers Jocassiens,

Ce mois de septembre est marqué par l'aboutissement de nombreux projets initiés par l'équipe municipale depuis son élection en mars 2014, à savoir :

### L'ouverture de la Maison des Associations

Celle-ci se situera sur le site de l'ancien accueil de loisirs de la Côte-des-Carières. Cette nouvelle structure aura pour objectif premier d'accompagner les associations dans leur développement et dans l'amélioration de leur visibilité. Différents types de salles ont été créés afin de répondre aux spécificités de chaque association.

Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif important, varié et indispensable à notre commune, c'est donc avec eux et pour eux que nous inaugurerons la Maison des Associations **le vendredi 22 septembre**.

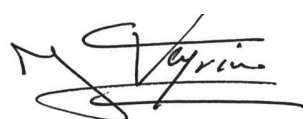
### Une nouvelle offre : une mutuelle communale

Ce projet, qui pourtant ne faisait pas partie de notre programme, verra le jour dès la rentrée. Pourquoi avons-nous fait ce choix ? Face au constat du faible nombre de Français ayant une complémentaire santé, plus souvent par manque de moyens financiers que par choix, il nous est apparu légitime de proposer une solution. L'objectif sera que tous les Jocassiens intéressés par celle-ci, puissent s'unir pour obtenir des conditions tarifaires plus compétitives grâce au partenariat engagé entre Actiom et la ville. Si vous êtes intéressés, nous organisons une réunion publique **le jeudi 7 septembre** prochain dans la salle polyvalente du Beffroi.

### Les rythmes scolaires

Une grande concertation associant l'ensemble de la communauté éducative sera engagée par la municipalité de Jouy-le-Moutier. Nous avons fait le choix de nous donner le temps de la réflexion et de la concertation.

Enfin, et comme nous nous y étions engagés lors de notre élection, vous recevrez fin septembre **un bilan mi-mandat** de notre action depuis 3 ans. Et parce que votre avis est important, nous vous invitons à venir échanger lors de **quatre réunions publiques** au mois d'octobre.

*Bien cordialement,*  


Le Maire,  
Jean-Christophe VEYRINE